

Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°8

Auteur(s) : CNRS

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

38 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

CNRS, Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°8

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/7>

Copier

Présentation

Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Information générales

LangueFrançais

Notice créée par [Valérie Burgos](#) Notice créée le 04/08/2021 Dernière modification

le 17/11/2023



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

SOMMAIRE

EDITORIAL	1 - 3
ANNIVERSAIRES ET ACTUALITÉS	
par Paule AMELLER	
 DE L'ILLUSTRATION A LA DÉFENSE	4 - 13
DE LA LANGUE FRANÇAISE	
Interview de Bernard QUEMADA	
par Jean GLÉNISSON	
 ASSEMBLÉES	14 - 15
Le Conseil d'Administration	
 LA VIE PARISIENNE	16 - 20
Rencontre des adhérents d'Ile-de-France	
Visites	
Conférences	
 LA VIE DES RÉGIONS	21 - 24
Provence-Alpes-Côte d'azur : Visite du port de Marseille	
Midi Pyrénées : Bientôt à Tautavel	
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes : L'Astrolabe	
 INFORMATION	25 - 26
Les Loisirs : L'ASCL	
Le Carnet	
Distinctions et promotions	
 LISTE DES NOUVEAUX ADHÉRENTS	27 - 31

D 1

Illustrations : Emile Regnault et Ginette Rongières
Maquette, mise en page : Gilles BARES

SÉGÉ SOCIAL ET SECRÉTARIAT
1, RUE MICHEL-ANGE 75700 PARIS CEDEX 16 - TÉL. (33) 44 36 81 51 - TÉLECOPIE (33) 44 36 59 00

6-50 72964



ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

Siège social, 3 rue Michel-Ange, 75794, PARIS Cedex 16

Bureau:

Président : M. Pierre JACQUINOT

Vice-Président : M. Pierre BAUCHET

Secrétaire général: M. Charles GABRIEL

Trésorier : M. Marcel BOUQUEREL

Conseil d'administration :

MM. et Mmes Paule AMELLER, Pierre BAUCHET, Marcel BOUQUEREL, Hélène CHARNASSE, Maurice CONNAT, Hubert CURIEN, Lucie FOSSIER, Charles GABRIEL, Pierre JACQUINOT, Gabriel PICARD, René ROUZEAU, Marie-Louise SAINSEVIN

Secrétariat :

Mmes Florence RIVIERE, Pascale ZANEBONI

Comité de rédaction du Bulletin de l'Association :

Président : M. Pierre BAUCHET

Rédacteur en chef : Mme Lucie FOSSIER

Membres : MM. et Mmes Paule AMELLER, Pierre BAUCHET, Lucie FOSSIER, Jean GLENISSON, Gabriel PICARD

Organisation des visites et conférences :

Mme Hélène CHARNASSÉ, M. Gabriel PICARD

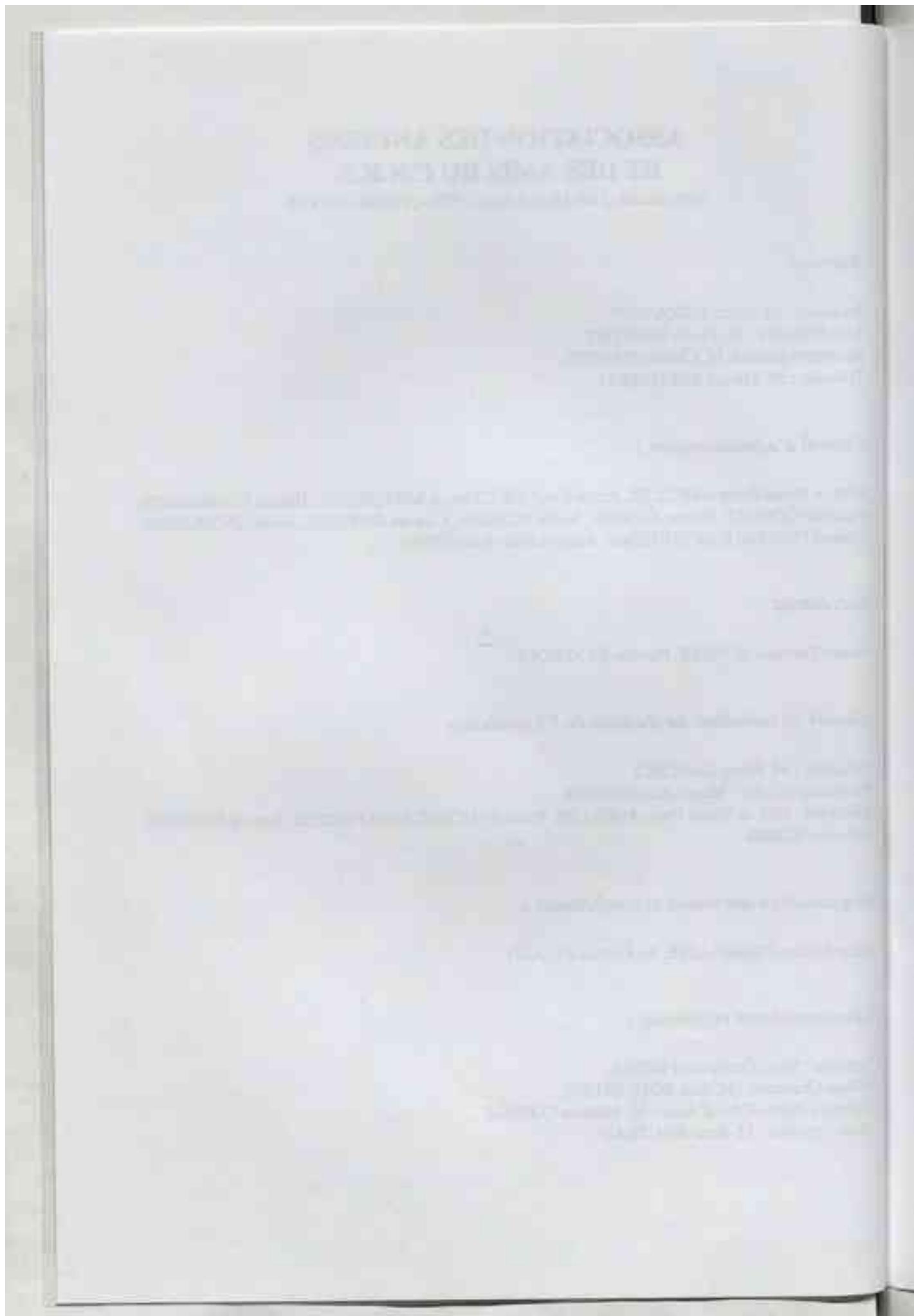
Correspondants régionaux :

Lorraine : Mme Georgette PROTAS

Poitou-Charentes : M. Elie BOULESTEIX

Provence-Alpes-Côte-d'Azur : M. Maurice CONNAT

Midi-Pyrénées : M. René ROUZEAU





ANNIVERSAIRES ET ACTUALITÉS

En 1995, le monde scientifique honorerà la mémoire de trois grands savants français : Louis Pasteur, à l'occasion du centenaire de sa mort, pour l'ensemble de son oeuvre, et Louis et Auguste Lumière, pour rappeler la présentation en séance publique de la première projection de «photographie animée» à la Société d'encouragement à l'industrie, le 22 mars 1895, grâce à un appareil appelé le 30 mars suivant «cinématographe».

L'admiration que ces savants susciteront dans l'opinion mondiale ne s'est jamais démentie, en particulier pour Pasteur «bienfaiteur de l'humanité», dont le génie, aux dires d'un savant anglais, «a rendu à la France la rançon qu'elle avait dû payer après 1870.»

Leurs travaux ont suscité des courants de recherche toujours actifs. La doctrine pasteurienne sur l'immunologie, développée en France et à l'étranger, a permis d'enrayer certaines épidémies et même de faire disparaître de nombreuses maladies, (rage, diphtérie, peste, tétanos, tuberculose). Aujourd'hui encore, en filiation directe, s'inscrivent les recherches sur le SIDA.

Pour ce qui concerne le cinématographe, qui connut un développement insoupçonné à l'époque, - et que même les inventeurs n'avaient pas prévu !-, il a préludé à l'invention, certes par d'autres voies techniques, de la télévision dont on connaît, en bien ou en mal, le poids médiatique. En 1935, lorsque débutent les premières émissions régulières en France, Louis Lumière, qui vient de découvrir le relief cinématographique, montre, comme son frère, un grand enthousiasme pour le télécinéma.

Chaque discipline a sa mémoire. Mais une découverte s'inscrit dans un faisceau d'inventions. Les convergences des dates résultent tout autant de la diffusion plus ou moins rapide des avancées scientifiques que de la rivalité entre savants ou d'une pluridisciplinarité plus ou moins consciente. Se souvient-on que la mise au point du procédé cinématographique a tenu autant au kinétoscope inventé par Edison qu'aux recherches conjuguées du biologiste Auguste Lumière et du chimiste Louis Lumière ? Et que c'est en travaillant sur les tubes à vide de l'anglais Crooks que le physicien Wilhelm Conrad Röntgen découvrit les rayons X ? Une exposition internationale, comme celle de New-York de 1895 sur l'électricité, constitua également un excellent vecteur des connaissances les plus récentes.

L'influence du politique ne fut pas absente non plus. S'il y a exactement cent ans, Alexandre Yersin inventa le vaccin contre la peste, c'est parce qu'il fut envoyé au Tonkin pour recenser les maladies susceptibles de frapper la nouvelle colonie française. L'épidémie sévissait.

sait; il put isoler le bacille en 1894 et pratiquer les premières vaccinations quelques mois plus tard. Parallèlement, la recherche de la conquête de l'air était sur le point d'aboutir. «L'Eole» de Clément Ader avait déjà volé sur quelques dizaines de mètres, et l'on attendait le prochain prototype. Même les arts connaissaient alors leur révolution avec l'impressionnisme. Et dans le domaine littéraire, le réalisme succédait au romantisme : en 1895, la mort d'Alexandre Dumas fils dont l'œuvre se voulait «au service des réformes sociales» fut grandement célébrée. Cette même année, naissait Marcel Pagnol, écrivain mais aussi cinéaste finalement reconnu «à part entière», qui, plus que d'autres en France, a montré que le cinéma était un art populaire bien vivant.

Ces avancées spectaculaires de la connaissance s'inscrivent dans un mouvement scientifique sans précédent, qui se développe dès la fin du XVIII^e siècle dans les principaux pays européens et aux Etats-Unis. Si la France y a pris une part importante, elle le doit certainement aux réformes profondes du système éducatif lancées par la Convention. L'œuvre a été considérable. Certes, l'enseignement primaire, gratuit et obligatoire ne put, faute d'argent, être rapidement organisé correctement. Mais, grâce aux rapports de Daunou et de Lakanal, une restructuration de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur fut engagée dès 1793 et, dernière innovation à 48 heures de leur séparation, fut fondé l'*Institut de France* qui, selon Daunou, devait être «l'abrégié du monde savant, le corps représentatif de la république des Lettres». Son bicentenaire sera célébré le 24 octobre prochain.

Ces nouvelles structures furent opérantes immédiatement. Dans les écoles et les laboratoires récemment créés, de grands savants purent enseigner et développer leurs travaux (Gay-Lussac, Arago, Ampère, Berthelot, Pelletier et Caventou...). Claude Bernard (1813-1878) démontra que la méthode expérimentale, précédemment réservée à la physique et à la chimie, était applicable à d'autres disciplines, en particulier à la physiologie et à la médecine, et Pasteur en fut le plus illustre des utilisateurs.

Depuis deux cents ans, l'effort en faveur de la connaissance ne s'est jamais démenti. Si la Convention a créé les grandes écoles, le Second Empire a créé les écoles techniques. Avec la III^e et la IV^e République sont apparus les grands organismes de recherche publics : CNRS, INRA et INSERM. La Vème République, voilà 25 ans, a procédé à son tour à de grandes réformes avec un double objectif : former des personnels plus qualifiés et permettre à un plus grand nombre de jeunes d'accéder à un enseignement supérieur mieux adapté aux besoins de l'économie. La recherche se trouve plus étroitement associée et la pluridisciplinarité encouragée. Ces réformes se sont traduites

1^{er}) par l'ouverture de nouvelles universités, notamment autour de Paris, et dans nombre de villes de province ;

2^{me}) la création d'*Instituts Universitaires de Technologie*, IUT, filière plus courte pour un enseignement plus pratique ;

3^{me}) concurrençant les grandes écoles, la fondation de plusieurs établissements universitaires de haut niveau, tel celui de Compiègne.

Ces supports ont certainement permis à la France de participer à l'avancée spectaculaire de la science et de la technologie au cours des deux cents dernières années et de se trouver encore présente dans plusieurs secteurs d'activité comme le nucléaire, l'automobile, l'aviation, l'astronomie, les télécommunications, et surtout, l'immunologie. Cependant, toutes les inventions ne sont pas nécessairement synonymes de bien-être. Rappellera-t-on aussi cette année le

cinquantenaire de l'explosion à Hiroshima de la première bombe atomique à une époque où l'on apprenait encore dans les lycées que l'atome n'était pas fissile ?

Mais l'année 1995 est également porteuse d'avenir : elle verra, entre autre, l'achèvement de la Bibliothèque nationale de France. Elle sera l'une des plus importantes bibliothèques du monde et contribuera à la pérennité de notre culture. A peu de chose près, son inauguration, qui aura lieu le 30 mars prochain, aura coïncidé avec la célébration des vingt-cinq ans du «Trésor de la langue française».

C'est précisément à la commémoration de ce dernier anniversaire qu'est consacré l'interview de notre bulletin n°8. Et, pour rester en phase avec l'actualité, nous évoquerons dans nos prochains numéros d'autres grands événements du siècle : travaux des frères Lumière, création des universités nouvelles, sans oublier, bien sûr, un hommage à Pasteur.

Paule AMELLER



DE L'ILLUSTRATION A LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE



Photo : Jacques Tassan-Goutoum

Au moment où s'achève la monumentale entreprise du Trésor de la langue française conçu (), préparé et publié (en collaboration avec Gallimard) par le CNRS, nous avons tenu à nous entretenir avec M. Bernard Quemada qui en fut le maître d'œuvre, après Paul Imbs. L'occasion était bonne pour demander à M. Quemada, qui est aussi Vice-Président du Conseil supérieur de la langue française (**) son sentiment sur la situation actuelle de notre langue.*

Jean Glénisson

(*) Le *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et XXe siècle* est riche de 16 volumes (23 000 pages, 100 000 mots). Il est sans conteste le plus grand dictionnaire de la langue française et il est douteux qu'aucune autre langue au monde dispose d'un instrument de travail équivalent. Toutes les ressources de l'informatique ont été utilisées pour constituer une base de données de 180 millions d'exemples.

(**) Le *Conseil supérieur de la langue française* a été renouvelé par décret paru au J.O. du 28 septembre 1993. Il est présidé par le Premier ministre. En sont membres de droit le ministre de l'Education nationale, le ministre de la Culture et de la Francophonie, ainsi que les Secrétaire perpétuels de l'Académie française et de l'Académie des Sciences. Ont été nommés pour 4 ans : Jean-Louis Beffa, Tahar Ben Jelloun, Yves Berger, Denise Bombardier, Raymond Boudon, Jean-Louis Boursin, Bernard Brochand, Jean-Jacques Brochier, Jean-Claude Carrière, Jean-Claude Chevalier, André Chouraqui, André Danzin, Alain Decaux, Raymond Devos, André Goosse, Claude Hagège, Jacques Le Cornec, Jérôme Lindon, Luc Montagnier, Pierre Perret, Jean Starobinski, Emmanuel Todd, Jean-François Trogrlic, Bernard Quemada (Vice-Président).

J. GL.

Une première question s'impose : quel est votre sentiment à l'issue de la grande entreprise du Trésor de la Langue Française ?

B. Q.

C'est une entreprise d'une ampleur exceptionnelle, qui a demandé beaucoup d'efforts, beaucoup de moyens mais dont à présent tous ceux qui y ont contribué, et tout le C.N.R.S., peuvent être, me semble-t-il, légitimement fiers. Aucune langue au monde, je pense, n'a fait l'objet d'une expérience similaire. En dépit des craintes maintes fois formulées, nous sommes parvenus au terme dans des conditions et dans des délais plus qu'honorables. Il peut sembler très long d'attendre trente ans un dictionnaire, plus exactement vingt-cinq ans, de 1971 à 1994, dates de publication du premier et du dernier tome. En fait, quand on consulte des entreprises similaires, elles trouvent que nous avons été vite pour un ouvrage d'une telle dimension. Il fallait en effet aller vite et bien à la fois, tel était le problème.

Mais le Dictionnaire a été le gros arbre qui cache la forêt, car beaucoup d'autres travaux ont été réalisés en même temps, grâce auxquels les études françaises disposent maintenant d'un capital de données tout à fait exceptionnel. D'ailleurs, quand j'ai succédé à Paul Imbs, je n'ai pas assumé immédiatement la direction du Dictionnaire : mon prédécesseur a conservé pendant un an la responsabilité de la révision ultime. Quant à moi, j'avais fondé le projet de l'I.N.A.L.F. (Institut national de la Langue française) sur la fusion de plusieurs laboratoires dans un grand dispositif consacré à l'étude du lexique français en général et sous tous ses aspects. Le programme que je fixais était d'abord de valoriser tout ce qui gravitait autour du T.L.F., qui était pour l'essentiel à Nancy. Là étaient les données textuelles qui avaient permis de documenter le dictionnaire, mais d'autres données étaient réunies dans d'autres lieux. Il s'agissait de les rassembler. Mon ancien laboratoire de Besançon, l'équipe de Robert-Léon Wagner à

Saint-Cloud ont formé avec le centre de Nancy les trois premiers piliers du dispositif. Il s'en est ajouté d'autres ensuite : le but étant de fondre les ressources disponibles pour les valoriser. C'était d'ailleurs le grand mot à l'époque, « valoriser l'existant », et « l'existant » n'était pas seulement les articles rédigés ou à venir pour le T.L.F. Aujourd'hui il y a beaucoup plus que le T.L.F. à l'actif de ce que j'ai pu léguer en prenant ma retraite. Le Trésor publié ne cache plus les autres trésors, et notamment la base de données FRANTEXT qui permet d'analyser automatiquement depuis toutes les bibliothèques de France et de l'étranger plus de 3 000 textes de toutes les époques, c'est-à-dire traiter quelques 200 millions de mots de la langue littéraire. Nous possédons aussi des centaines de milliers de néologismes et de premières attestations de mots de toutes les époques. Aucune autre langue ne dispose de moyens similaires.

J. GL.

Le laboratoire va subsister, bien entendu ?

B.Q.

Cela ne dépend pas de moi vous le savez bien. Mais je l'ai souhaité dans les messages que j'ai délivrés avant mon départ. Plusieurs années auparavant, nous avions constitué un groupe de réflexion avec des experts venus de l'extérieur en vue de préparer « l'après T.L.F. » et nous avons avancé tout un ensemble de propositions. D'ailleurs, le projet initial du T.L.F. était celui d'un grand dictionnaire historique par périodes. Ce qui a été réalisé en 16 volumes n'est que la première tranche. Il peut paraître bizarre de commencer un dictionnaire historique par l'étape ultime, mais il y avait de bonnes raisons pour procéder ainsi. La documentation pour des périodes antérieures restait à compléter dans les archives. Le moyen-français, auquel s'est attelé Robert Martin, mon successeur, sera la prochaine tranche du Grand T.L.F. car il s'agit de la période la moins bien connue et traitée dans nos dictionnaires. Mais commencer par elle ne se justifiait pas il y a 30 ans, faute de documents fiables ou accessibles. Il a été plus raisonnable de commencer par la période la plus

récente pour laquelle tous les textes étaient disponibles et avec des graphies homogènes, ce qui a facilité leur traitement sur ordinateur. Le projet dans son entier supposera donc encore une étape «français classique» qui, partant du milieu du XVIII^e siècle, irait jusqu'à la période révolutionnaire, une étape «pré-classique» (fin XVI^e siècle-1660), une étape «moyen-français» qui couvrira les XIV^e-XV^e siècles et un peu du XVI^e, et celle de «l'ancien français». A l'heure actuelle, une partie importante du personnel s'emploie à la préparation documentaire du dictionnaire du moyen-français.

J. GL.

Vous le situez, sans évidemment donner de dates précises, aux XIV-XV^e siècles, mordant un peu sur le XVI^e ?

B.Q.

Les limites seront arrêtées plus précisément lors de la rédaction, mais je pense qu'il devrait aller jusqu'à Clément Marot, à la veille de la Renaissance, le temps de Jean Lemaire de Belges et des Grands Rhétoriqueurs. En ce qui concerne le français moderne et contemporain, nous l'avons fait partir de la Révolution. Le corps des rubriques du T.L.F. achevé renferme la description et l'analyse des usages des XIX^e et XX^e siècles (de 1789 à 1970 environ) fondée sur une richesse d'exemples exceptionnelle tirés du fonds traité sur ordinateur, auxquels ont été ajoutées quelques créations lexicales plus récentes. Mais la rubrique «étymologie et histoire», souvent très développée, qui accompagne chaque article forme la partie «cachée» du T.L.F. Elle rassemble des données historiques sur les mots français particulièrement précises et constitue un véritable dictionnaire historique, le premier en date en réalité. Le Dictionnaire historique de chez Robert en a très largement profité...

J.GL.

Vous serez nécessairement toujours pillés !

B.Q.

C'est le destin de tous les dictionnaires qui apportent du nouveau. Notre seule exigence serait que les emprunteurs ne se contentent pas de s'acquitter de leur dette en une seule ligne de leur préface, alors qu'ils recopient l'essentiel de la documentation. Il faudrait une sorte de contrat moral. Non pour notre satisfaction, à nous, qui sommes auteurs ou responsables de l'ouvrage de référence, mais plutôt pour nous donner des arguments supplémentaires auprès de ceux que nous devons convaincre de l'utilité d'un travail qui a coûté tant d'argent et qui ne devrait pas s'arrêter là. Car, il est vrai que pour créer tant de postes, pour soutenir pendant tant d'années un projet qui a représenté des sommes considérables et qui était contesté au sein même du C.N.R.S. du fait de la concurrence des projets présentés au Comité national, il a fallu une volonté ferme des responsables qui se sont succédé aux postes

de décision de la Direction scientifique et de la Direction générale. Je ne leur rendrai jamais assez hommage, car j'ai pu apprécier, avant et durant ma direction, combien ce soutien leur causait de difficultés. Mais ils n'ont jamais failli et je leur suis gré de la confiance qu'ils m'ont témoignée pendant tant d'années.

J. GL.

A l'origine était Mario Roques, je crois ?

B.Q.

Non, ou alors indirectement, car Mario Roques se défaillait des dictionnaires élaborés alors qu'il donnait la priorité à la documentation. C'est Paul Imbs qui a été le promoteur du projet.

J. GL.

Je vivais sur cette idée.

B. Q.

Vous n'avez pas tort d'évoquer Mario Roques. Il est amusant de noter qu'en 1936, on a confié à l'Académie française le soin de faire un dictionnaire institutionnel et que trois siècles plus tard, en 1936, le C.N.R.S. qui naît tout juste (et je le dis à l'intention de ses historiens) a retenu parmi les projets alors lancés pour soutenir la communauté des «chômeurs intellectuels» la réalisation d'un *Inventaire général de la Langue française* (I.G.L.F.). Mario Roques en a été le premier directeur. De 1936 à 1958 environ, relayé par Félix Lecoy pour diriger l'entreprise, il a constitué un fichier manuel de quelque six millions de fiches-citations. Le Trésor s'en est nourri, et plus que la lecture le révèle. On répète «c'est l'ordinateur qui est la source de l'information du TLF». Pourtant, des milliers de fiches faites à la main sur des milliers de textes lus par ces «chômeurs intellectuels» sont utilisées dans le TLF. Elles sont même proportionnellement plus nombreuses que celles extraites des dépouillements informatisés (90 millions disponibles) puisqu'elles avaient l'avantage de la sélection effectuée par celui qui a fait le relevé manuel. Si l'on ne peut douter de l'importance du rôle de l'informatique en lexicographie, les dépouillements manuels ne doivent pas être négligés et demain, ils seront toujours utiles et même nécessaires.

J. GL.

En tous cas, le résultat est grandiose, sans aucun doute, et unique dans le monde ?

B. Q.

Unique dans le monde. Aucune langue moderne n'a été décrite et surtout exemplifiée avec une aussi grande précision et une telle finesse. Bien entendu, le *Trésor* est le dictionnaire le plus riche des dictionnaires de langue du français : plus de 100 000 mots. Mais ces chiffres ne sont pas toujours très significatifs. Vous le savez, le grand problème est de savoir ce que l'on entend par mot de dictionnaire. Dans la tradi-

tion française, ce sont les vedettes principales qui sont décomptées, mais à l'intérieur des articles il y a un nombre beaucoup plus élevé d'entrées. Ce sont celles-ci que les dictionnaires anglais totalisent, ce qui fausse les comparaisons. Le français n'est pas aussi pauvre qu'il risque ainsi d'apparaître, bien au contraire.

J. GL.

Ce qui m'amène à la seconde question que je voulais vous poser : quel est votre rôle au sein des institutions qui sont chargées de protéger, d'illustrer la langue française à l'heure qu'il est ?

B. Q.

Je suis vice-président du Conseil supérieur de la langue française, c'est-à-dire que j'ai la charge de conduire les travaux de celui-ci et de les présenter au Premier ministre qui préside ce Conseil. En 1988, Pierre Encrevé, un linguiste qui connaissait bien mes travaux dans divers domaines de la linguistique appliquée, m'a demandé de la part de Michel Rocard, alors chef du gouvernement, d'évaluer les organismes placés depuis déjà vingt ans sous l'autorité du Premier ministre. Il s'agissait de lui donner des avis sur la politique à suivre et les actions à entreprendre dans le domaine de la langue française. Il m'a convaincu d'accepter. J'étais en effet membre de ce qui s'est appelé «Haut Comité de la Langue française» depuis la présidence de Georges Pompidou et j'avais un certaine expérience des organismes de la Francophonie. J'ai donc accepté et recommandé la transformation du «Commissariat général à la langue française» alors en fonctions. Non seulement pour changer un nom qui pouvait prêter à sourire jaune, puisqu'il était chargé d'appliquer la loi de 1975 sur la langue française et de faire poursuivre les contrevenants. Notez que le principe de cette loi paraît d'une intention tout à fait honorable. Il s'agissait de défendre le consommateur en interdisant, par exemple, de vendre des médicaments ou tel appareil électrique sans fournir à l'utilisateur une notice d'emploi en français. Cela n'empêche que l'on trouve encore -mais de plus en plus rarement- des produits vendus avec une notice en anglais seulement ou rédigée dans une langue étrange !

J. GL.

La «langue étrange» prétend souvent être du français !

B. Q.

Oui, on respecte la loi en apparence, mais la notice est dans un sabir épouvantable ! J'ai donc recommandé la transformation du «Commissariat» en «Délégation générale à la langue française», toujours placée sous l'autorité du Premier Ministre, et la constitution d'un «Conseil supérieur de la Langue française», dont j'ai défini les responsabilités. La Délégation est en quelque sorte le bras séculier du dispositif : elle a des ressources et du pouvoir auprès de l'Administration. Le Conseil, lui, a pour mission de faire des propositions au Premier Ministre. Un Comité des ministres pour la Langue française (cela aussi était dans ma proposition) retient certaines des mesures et ses décisions sont appliquées par la Délégation. Ce dispositif fonctionne ainsi aujourd'hui. Nommé par la Gauche, au terme d'un premier mandat, j'ai été maintenu dans mes fonctions par le nouveau gouvernement. Le Conseil a été partiellement renouvelé et il comprend toujours de hautes personnalités représentatives de la vie scientifique, économique, intellectuelle, artistique et des médias où la langue occupe une place importante. Les linguistes y sont très minoritaires (4 sur 24).¹⁰

En ma qualité de vice-président, je suis, il faut bien l'avouer, le taillable et corvéable du groupe. Nous devons proposer des actions dans des domaines considérés comme prioritaires par le Premier ministre ou son délégué qui est aujourd'hui Jacques Toubon. Ainsi, il y a quatre ans, nous avons fait parler de nous, quand nous avons proposé de rectifier l'orthographe française. Des experts ont été réunis : Nina Catach, dont on connaît l'excellent «Dictionnaire historique de l'orthographe française» réalisé avec son équipe du CNRS (trente ans de travail !) en faisait partie, ainsi qu'André Martinet, notre grand linguiste (qui avait proposé naguère un nouvel alphabet), Charles Muller, le statisticien, André Goosse, le successeur de Grevisse, les respon-

sables des grands dictionnaires (Hachette, Larousse, etc.). Ils ont travaillé en étroite liaison avec la commission du Dictionnaire de l'Académie française. Maurice Druon, secrétaire perpétuel, présidait les travaux. Nous avons abouti à des propositions modestes, raisonnables, que certains ont même jugées dérisoires, puisqu'on a parlé de «réformette». Ces propositions ont été déformées par les médias, présentées comme un attentat à la culture française : il paraît qu'on touche à l'âme des mots quand on retire quelques accents circonflexes ! On a même été jusqu'à convaincre le public que tous les accents seraient supprimés, alors que nous ne proposions que de retirer ceux qui, sur *i* et *u*, n'avaient de valeur ni phonétique ni sémantique. Ainsi, on maintenait *mûr* et *sûr* : ce sont des homographes équivoques. Telle a été une de nos premières manifestations publiques avec l'organisation d'une *Semaine de la langue française dans les médias* destinée à intéresser le grand public à la valorisation de notre langue nationale. Depuis, nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès des gouvernements successifs. L'inconvénient est que les changements politiques répétés que nous avons connus signifient retard. Car il faut reprendre à chaque fois de nouvelles interventions, réexpliquer, convaincre une fois encore. Le Premier ministre confie souvent les décisions au ministre chargé de la Francophonie. Ainsi ai-je beaucoup travaillé avec Catherine Tasca et son Cabinet et aujourd'hui avec Jacques Toubon et ses conseillers. On aurait pu aller plus vite, mais il est vrai aussi que nous avons eu à traiter de gros dossiers. Par exemple celui des Industries de la langue. L'une de nos grandes préoccupations est que, si nous n'agissons pas, le français risque de ne pouvoir bénéficier des possibilités offertes par les nouvelles technologies de la langue, c'est-à-dire des applications du traitement informatique (traduction, résumé automatique, archivage automatique, etc.). Or le précédent de l'imprimerie nous montre que la plupart des langues qui n'ont pas été imprimées aux XVIe-XVIIe siècles ont été déclassées par rapport à celles qui l'ont été. Et nous ne pouvons accepter que, faute d'une adaptation aux traitements infor-

qui l'ont été. Et nous ne pouvons accepter que, faute d'une adaptation aux traitements informatiques, le français se trouve de ce fait relégué au rang des langues du second rayon. La partie est très difficile car il faut beaucoup de moyens pour lutter contre la logique impitoyable du marché. Si les traitements dans une autre langue coûtent moins cher, c'est elle que l'on utilisera dans l'avenir. Les dangers se montrent déjà. INTERNET, le grand réseau international dominé par les anglo-saxons et sur lequel tout le monde se branche, fonctionne sans accents. Si nous ne réagissons pas, cela voudra dire que l'on accepte que le français soit défiguré. Vous le voyez, il y a d'autres manières de réformer l'orthographe ! Et nous qui voulions retirer quelques accents, nous nous battons à présent pour les faire ajouter ! J'espère que de telles actions seront susceptibles de mobiliser tous les francophones, notamment les Québécois, très militants en ce domaine.

J. GL.

Puisque nous parlons des organismes qui défendent la langue française, quel est, à votre avis, la situation internationale de la langue française à l'heure actuelle ? La défense est-elle suffisante ?

B.Q.

Tout est question de critères d'évaluation. La langue française n'est pas en péril si l'on s'en tient aux aspects quantitatifs, et d'abord au nombre de personnes qui parlent ou sont censées parler le français. Il n'y a jamais eu autant de populations francophones. Dans «l'Hexagone», il n'y a jamais eu autant de gens scolarisés et qui parlent la langue nationale. S'il y a 5 ou 10 millions d'immigrés, ils se francisent progressivement. Les «beurs», par exemple ; si leur langue parlée est surtout la langue des banlieues-(et ceci est un autre problème)-ils parlent le français et même ils le chantent plus que d'autres. Dans la France profonde, le nombre des francophones a augmenté. Du temps de mon grand-père corrézien, beaucoup de Bretons et de provinciaux du sud

ne maîtrisaient pas encore la langue française, loin de là. Si l'on déplore la mort des langues régionales, la mort des patois et des dialectes, c'est que le français a pris leur place. Donc, la situation quantitative est globalement satisfaisante, mais sur d'autres plans, il en va différemment. Son usage en France même recule dangereusement dans de nombreux secteurs d'activité. Sa qualité, marquée hier par l'écrit, est en baisse alarmante sous l'effet des médias audiovisuels et la baisse de la lecture. Les résultats scolaires, compte tenu des effectifs, ne peuvent être comparés à ceux d'hier.

J. GL.

Je lisais l'autre jour un article paru en 1895 dans la *Revue Bleue*. On y disait que le français était dans un grand péril : 46 millions de personnes seulement dans le monde parlaient alors le français.

B. Q.

Voilà. Eh bien aujourd'hui, on n'a jamais autant parlé et appris le français dans le monde, à cause de la poussée démographique et de la démocratisation de l'enseignement dans de très nombreux pays. Si dans certains, le français a perdu sa place de première langue étrangère enseignée, dans les pays francophones du sud, il est devenu la langue officielle ou la langue normale de l'enseignement, et au titre de seconde langue étrangère, il est enseigné à beaucoup plus d'élèves hors de France. En Amérique latine, il y a deux générations, seules les élites savaient le français. Aujourd'hui, le français est enseigné à une partie non-négligeable de la population urbaine. Il existe des professeurs de français dans des écoles, où, il y a deux générations, il n'y en avait pas. Mais s'il y a plus de 90 millions de francophones actifs sur près de 300 millions de ressortissants de pays appartenant à la grande Francophonie, la situation du français (comme celle de toutes les grandes langues internationales) n'en est pas moins préoccupante. Il a perdu la place de langue diplomatique qu'il avait encore à la fin du XIX^e siècle. Son usage comme langue de travail dans les grands organismes internationaux est de

plus en plus théorique. Des raisons pratiques, voire économiques, sont mises en avant pour s'utiliser qu'une seule langue, et qui n'est pas la nôtre. Nous devons nous battre, rappeler à l'ordre les intervenants. Il est vrai aussi qu'il existe trop de Français assurant des fonctions importantes qui, par réalisme, par facilité ou par snobisme, emploient volontiers l'anglais là où le français pourrait et devrait être utilisé. Ils ont un comportement irresponsable. C'est un grave problème dont nous débattons avec les scientifiques. Je vais en parler cette après-midi même, dans une séance de travail à l'Académie des Sciences. Au début du mois prochain¹², M. Paul Germain, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences,¹³ présentera au Conseil supérieur des propositions en vue de définir une déontologie de l'usage du français dans les sciences. Les scientifiques ont le souci légitime de devoir communiquer au plus vite leurs résultats dans la langue internationale des sciences qui est aujourd'hui un anglais utilitaire. Mais ils ont aussi le devoir de soutenir et de diffuser l'usage du français scientifique dans toutes les autres situations, sinon il n'existera bientôt plus de science en français, du moins dans les sciences dites «dures». Ces questions font l'objet de nos discussions. Nous sommes convaincus par ailleurs que la sauvegarde du français dans le monde est un combat à mener en commun avec d'autres langues, et même avec l'anglais, dont la qualité menacée inquiète nos voisins d'Outre-Manche. Je dirais volontiers que nous invoquons le plurilinguisme pour aller aussi au secours des autres langues, de toutes les langues.

J. GL.

La question que je me suis souvent posée c'est de savoir si une autre langue a entrepris le même combat que la langue française ?

B.Q.

Pas autant que nous, s'il s'agit des grandes langues internationales. En revanche, certaines langues minoritaires ont fait et font encore plus d'efforts, comme le catalan, par exemple.

J. GL.

A ce moment-là, n'y a-t-il pas chez les Français une sorte de chauvinisme, d'impérialisme ?

B.Q.

Non. Je ne le pense pas pour aujourd'hui, même s'il subsiste ici et là des nostalgiques du français «meilleure langue, enviée par le monde entier», ce qui était un mythe, comme on devrait le savoir. Notre discours vise à justifier nos actions par le souci de conserver les valeurs culturelles, le patrimoine que représentent toutes nos langues de culture pour toutes les grandes communautés dont nous faisons partie. Mon rôle est de mobiliser des partenaires autour de cette ambition. Je commence à sensibiliser nos homologues latins peu mobilisés jusqu'à présent. Dans la presse d'Espagne, dans la presse italienne, paraissent des articles qui donnent nos actions en exemple. Bien entendu, il pourrait subsister un soupçon. Quand nous entendons défendre notre langue, voulons-nous la défendre à l'intérieur ou cherchons-nous à défendre son ancienne place dans le monde où elle accompagnait une politique coloniale et expansionniste ? Mais le danger commun est si fort que ce n'est plus nous qui faisons le plus peur.

J. GL.

L'importance d'une langue dans le monde a toujours dépendu de la puissance du peuple qui la parle. Dieu est toujours avec les gros bataillons. Il est clair que l'expansion de la langue a dépendu du rôle politique qui fut celui de la France.

B.Q.

Ferdinand Brunot l'a très bien montré dans sa grande *Histoire de la langue française*. Il est sûr que les bataillons de Napoléon ont fait plus en Europe de l'Est que nos services culturels. Nous sommes pourtant aujourd'hui le pays qui fait le plus d'efforts en matière de diffusion de sa langue et de sa culture. Mais nous n'agissons peut-être pas d'une manière toujours bien ciblée. Comme toujours, les premiers risquent de devenir les derniers ! Nous avons à souten-

nir de vieilles institutions, de vieux organismes ouverts un peu partout dans le monde en des lieux qui ne sont peut-être plus ceux où les efforts porteraient le mieux aujourd'hui, où l'on toucherait le plus directement les points sensibles, vitaux. On nous reproche, par exemple, dans cette Europe qui vient de s'ouvrir à l'Est, d'être moins percutants, moins efficaces que ne le sont d'autres pays. Pour les Allemands, admettons-le, ce sont leurs marches-frontières. Mais il y a des appels peu entendus en Pologne, en Hongrie où nous ne sommes pas assez présents ni efficaces. Les professeurs de français, là-bas, se plaignent que nos services ne répondent pas aussi vite et aussi généreusement que d'autres à leurs demandes de matériel, de documents.

J. Gl.

Ne faut-il pas que l'appel vienne de l'extérieur ?

B.Q.

Vous avez raison ; il vaut mieux créer la demande que chercher à s'imposer. Bourdieu parle du «marché des langues» : c'est un peu cela. Il faut susciter l'appétit pour le français et soyons sûr que celui-ci peut venir. Nous ne manquons pas d'arguments pour «vendre» notre langue, notre culture. Je prends un exemple qui implique le C.N.R.S. : au titre de l'I.N.A.L.F., j'ai monté une coopération qui dure depuis un peu plus de quatorze ans avec l'Université de Chicago. Des visiteurs venus à Nancy, déjà du temps de Paul Imbs, avaient eu connaissance du fonds textuel que nous conservions sur bandes magnétiques et qui n'était pas réutilisé. Ils sont revenus me voir, et, en 1978-1979, le C.N.R.S. a signé un accord avec cette Université. Ce qui a fait scandale à Nancy. En 1980, on a lancé une grève générale du personnel. On m'accusait de brader le *Trésor*, car je voulais déposer une copie à Chicago afin de créer une base de données du type Frantext. Cette opération a donné pleinement satisfaction, et elle complète la portée du T.L.F. Un service mixte franco-américain y fonctionne activement pour le soutien des études françaises

et plusieurs dizaines d'universités se sont organisées en réseau à travers les Etats-Unis afin d'en bénéficier. Parmi les usagers, on compte plus d'historiens que de linguistes, mais peu importe, c'est le développement des études françaises en général qui compte. Quand on s'intéresse à notre culture, on finit par lire les auteurs qui l'ont illustrée. On m'a dit -et j'ai enregistré cela avec beaucoup de satisfaction- que dans certaines de ces universités où sont étudiées plusieurs langues romanes (on y enseigne notamment beaucoup l'italien à côté du français), des étudiants avancés, réputés italienisants, apprenaient qu'il existait un instrument permettant d'analyser des milliers de textes, renonçaient à poursuivre des études supérieures en italien et passaient dans la section de français pour profiter de ces possibilités. Qui douterait après cet exemple que le grand projet de la grande Bibliothèque de France ne contribue à promouvoir l'étude du français et attire vers le français de nombreux historiens, critiques et analystes divers, parce que peu d'autres langues européennes disposeront avant nous de telles ressources.

J. Gl.

Et participez-vous à la préparation du Catalogue de la Bibliothèque nationale de France¹⁴ ?

B.Q.

Non, pas au Catalogue, mais j'ai signé avec Jean Gattegno, alors qu'il était responsable des nouvelles technologies de ce qui s'appelait alors la G.B.F., un accord de coopération entre l'I.N.A.L.F. et la Grande Bibliothèque pour échanger des données informatiques. C'est ainsi que nos textes informatisés ont constitué le premier corpus de la nouvelle B.N.F. Elle disposait jusque-là de deux ou trois textes saisis, nous leur en avons apporté plus de deux mille, et c'est là-dessus qu'ils ont commencé à faire des tests, des évaluations... D'ailleurs, la B.N.F. va aider l'I.N.A.L.F. à saisir le *Trésor* pour le transformer en dictionnaire électronique. C'est là un très grand projet dont j'ai planté les premiers jalons avant mon départ mais qui a été retardé jusqu'ici par le manque de moyens, car

on ne pouvait tout faire à la fois. Pour compenser la remise de nos textes, la B.N.F. va donc saisir les 10 premiers tomes du T.L.F. Celui-ci, imprimé en plomb jusqu'au tome X, n'a été photocomposé que dans sa phase finale.

J. GI.

L'impression est d'ailleurs fort belle.

B.Q.

Oui, mais avec les inconvénients que représente le traitement informatique d'une composition comportant une multitude de polices de caractères différents. La B.N.F. est très intéressée par cette opération, car elle lui procurera un dictionnaire qui pourra être installé sur les postes de lecture assistée par ordinateur pour explorer les textes informatisés. En utilisant les pistes ouvertes par les éléments du T.L.F., on pourra s'orienter dans l'immense masse des données disponibles car les exemples enregistrés dans Frantext seront multipliés grâce aux ressources textuelles de la B.N.F. A partir de deux exemplaires à cinquante ans de distance, repérés dans le Trésor imprimé, des centaines voire des milliers d'exemples correspondant à cette période pourront être extraits du corpus, triés et affichés. On percevra ainsi des valeurs et des mouvements sémantiques dont aucun dictionnaire ne pourra jamais rendre compte faute de place. C'est ce qui fait déjà la valeur exceptionnelle du Frantext actuel, et le T.L.F. deviendra ainsi de plus en plus la référence indispensable.

J. GI.

Pour résumer, quel est votre sentiment : envisagez-vous avec optimisme l'avenir de la langue française ?

B.Q.

Je suis optimiste, résolument optimiste, mais à la condition de ne pas évaluer l'avenir du français avec les critères d'hier, d'adopter des attitudes volontaristes et, bien sûr, d'agir en mobilisant de larges concours. Notre bataille pour le plurilinguisme n'est pas gagnée car elle suppose des réformes des programmes scolaires et la

lourdeur des transformations à l'école est terrible. On constate la quasi nullité des Français en langues étrangères : je paraiss très sévère car l'on a fait des progrès, mais il faut bien reconnaître que les constats de l'efficacité de notre enseignement des langues sont encore très décevants. Je crois qu'il faut réviser ses objectifs. La France qui présidera jusqu'en juillet prochain l'Union européenne a décidé d'agir en faveur de son développement en Europe. Il faut que dans nos pays partenaires, l'enseignement comporte le plus tôt possible deux langues étrangères. Or, il y a quelque chance que le français soit choisi parmi l'une d'elles.

En ce qui me concerne, je combats depuis cinq ans pour une nouvelle approche de la communication interlangues. Il s'agit d'apprendre les langues autrement. Quand j'ai lancé les premiers laboratoires de langues à Besançon, dans des temps historiques, l'objectif était d'abord d'apprendre à parler. Et maintenant, je dis qu'il faut proposer à tous les professionnels (scientifiques, techniciens, économistes, juristes...) d'apprendre plutôt à comprendre de nombreuses langues étrangères qu'à s'exprimer dans une seule. Actuellement, l'apprentissage d'une langue seconde coûte beaucoup d'efforts parce qu'il s'agit d'acquérir simultanément les deux compétences. Or, il a été démontré qu'un adulte -un historien, un géographe, un physicien, qui maîtrise sa discipline, c'est-à-dire les concepts-, peut, en une dizaine d'heures, apprendre à lire tous les documents de sa spécialité, dans une langue de la même famille que sa langue maternelle, et par exemple, pour un Français, en trente-cinq heures, à les lire dans les autres langues romanes : le portugais, l'espagnol et l'italien. Pour pouvoir comprendre les exposés oraux d'un colloque, il faut tripler l'effort : trente heures pour arriver à décoder l'espagnol parlé, dans votre spécialité, bien entendu. Quelle économie d'efforts ! C'est sans doute sous cette forme que l'Européen cultivé sera demain réellement plurilingue. Chacun parlant sa langue, et comprenant bien celle de l'autre, les échanges seraient beaucoup plus efficaces. Improviser des réponses dans une langue étrangère, c'est autre chose que

de lire une communication qu'on a fait corriger et qu'on a répétée. Quand on vous pose une question, il faut d'abord la comprendre, mais surtout savoir, non seulement quoi répondre, mais comment répondre ! et le plus souvent, on répond très parvurement car l'on a de la peine à penser à ce que l'on va dire, de sorte que l'échange est misérable. Venons-en donc à un plurilinguisme réaliste. Mais de toute façon, plus il y aura de langues réellement vivantes dans notre vieux continent, plus nous pourrons, nous et nos descendants, bénéficier des richesses du patrimoine exceptionnel dont elles sont l'expression et auxquelles elles permettent d'accéder. C'est un objectif qui mérite la peine que l'on y consacre du temps et des efforts.

(1) Quatre linguistes figurent dans le Conseil : outre Bernard Quémada, Claude Hagège, Jean-Claude Chevalier, André Goosse. Mais on y trouve aussi des industriels tels que Jean-Louis Beffa, André Danzin. Un médecin, le Professeur Luc Montagnier. Les Secrétaires perpétuels de

l'Académie française et de l'Académie des Sciences. Jérôme Lindon, des Editions de Minuit. Pierre Perret, Raymond Devos (N.D.L.R.)

(2) *Le mois de mars 1995*

(3) *Voir l'entretien avec M. Paul Germain, bulletin n° 5*

(4) *Voir l'entretien avec M. Jean Favier, bulletin n° 6*

LES ASSEMBLÉES



QUELQUES NOTES À PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 6 JANVIER 1995

Assistaient à ce conseil l'ensemble des membres, à l'exception de M. Pierre Jacquinot, président, victime d'un léger accident, et de M. Hubert Curien, retenu par ses fonctions au CERN, à Genève.

M. Pierre Bauchet, vice-président, ouvre la séance en l'absence de M. Jacquinot auquel il souhaite, au nom de tous les membres du Conseil, un rapide et parfait rétablissement.

Puis, il accueille M. Aubert, Directeur général du CNRS, et le remercie de sa présence. Ilalue également M. Jean Cantacuzène, venu assister à cette réunion.

Après avoir informé le Directeur général du rôle que remplit l'Association, il prie M. Gabriel, Secrétaire général, de rappeler en quelques mots la naissance et le développement de l'Association des Anciens et des Amis du CNRS, ses moyens, son activité présente, ses projets, ainsi que le nombre de ses adhérents qui s'élève à ce jour à plus de 1660.

On passe ensuite à l'approbation du procès-verbal et aux nouvelles adhésions.

Monsieur Aubert remarque la présence sur la liste de son prédécesseur, Monsieur Kourilsky, et s'en déclare heureux.

La situation financière, qui paraît satisfaisante, ne doit cependant son bilan positif qu'à l'aide apportée par le CNRS à l'Association. Si cette aide n'était pas maintenue, l'Association ne disposerait que des moyens nécessaires à une seule année d'existence.

On étudie ensuite le lien qui pourrait exister entre l'Association et certains groupements de chercheurs anciennement attachés au CNRS, constitués à l'étranger.

M. Cantacuzène et M. Gabriel se proposent de suivre le dossier.

Le bulletin n°7 satisfait l'unanimité des membres présents. Mme Fossier, rédacteur en chef du bulletin, suggère quelques améliorations éventuelles et reçoit à cette occasion des compliments pour le travail accompli. La mise en page, assurée par l'Imprimerie du CNRS, recueille les éloges de l'assemblée.

Mme Charnassé donne lecture des prochaines manifestations, visites et conférences qui figureront dans le prochain bulletin. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

M. Gabriel porte ensuite à la connaissance de l'assemblée la démission de Mme Pfrimmer, correspondante de la région Alsace.

M. Rouzeau propose une visite guidée à la grotte Arago, suivie d'une conférence sur le site, par M. de Lumley. La suggestion est approuvée.

L'assemblée générale de l'Association pourrait se tenir le jeudi 18 mai 1995 à Gif-sur-Yvette*. Elle fera l'objet d'une information détaillée envoyée aux adhérents.

Le prochain Conseil est fixé au mardi 4 avril 1995.

La séance est levée à 13 heures

* Date et lieu modifiés : l'assemblée aura lieu le 11 mai au ministère de la Recherche et de la Technologie.

LA VIE PARISIENNE

RENCONTRE PARISIENNE DE NOS ADHÉRENTS D'ÎLE-DE-FRANCE



Le rendez-vous avait été fixé au mardi 10 janvier 1995, à 15 H. 30, au siège, 3, rue Michel-Ange, Paris XVI^e. Plus de 180 personnes s'y retrouvèrent.

Venus de la capitale ou des environs, nos collègues, dont quelques-uns découvraient, à cette occasion, les nouveaux bâtiments de la Direction du CNRS, furent accueillis, dans le hall, par Mme Marie-Louise Sainsevin assistée de Mmes Zanéboni et Rivière, puis dirigés vers l'auditorium. Après quelques paroles de bienvenue prononcées par notre Secrétaire général, Charles Gahiel, en l'absence de notre Président, M. Jacquinot, souffrant, la projection de trois films conçus et réalisés par le service audio-visuel du CNRS commença.

Ce fut d'abord un rappel de l'histoire des ascenseurs intitulée «la conquête des étages», puis une exploration de la faune et de la flore de la canopée de la forêt guyanaise grise à un plateau de 300 m² construit en cylindres de caoutchouc gonflables et déposés sur la cime des arbres à l'aide d'une montgolfière, par une équipe de chercheurs français.

Enfin, une comédie chantée par M. J. Jacques, professeur au Collège de France, et par ses élèves, sur les méfaits et les bienfaits de la chimie.

Après avoir entendu quelques informations sur la vie de l'Association et ses prochaines mani-

festations (visites et conférences), l'assistance se transporta au restaurant où un buffet attendait les participants de cette sympathique réunion.

Le champagne aidant, le plaisir de se retrouver, d'évoquer des souvenirs et d'échanger des nouvelles fut unanime.

* * *

VISITES ET CONFÉRENCES

Nous tenons à rappeler que les manifestations organisées par la section parisienne sont ouvertes à tous les membres de l'Association et qu'ils sont chaleureusement invités. Nous constatons d'ailleurs avec plaisir que certains, venus d'autres sections, participent déjà aux visites. Attention: en raison du nombre de demandes, une inscription préalable est nécessaire!

PROGRAMME POUR LE SECOND TRIMESTRE DE 1995

LES VISITES

Le mardi 21 mars à 15 heures 30
Le vendredi 31 mars à 15 heures
Le mardi 4 avril à 16 heures
Le mercredi 26 avril à 15 heures 30 :

LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

La visite, guidée par une conférencière de l'Hôtel de Ville, comprendra les six salons de réception construits en 1882 après l'incendie qui a détruit l'ancien bâtiment. Nous verrons également l'escalier d'honneur et la salle où ont lieu les réceptions des chefs d'Etat. Chaque groupe comprendra une quarantaine de personnes. Il n'y aura pas de droits d'entrée à régler.

Le lundi 15 Mai à 15 heures :

**LA GRANDE GALERIE
DU MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE**

Nous aurons l'honneur d'être accueillis par Henry de Lumley, Directeur du Muséum, qui nous présentera lui-même cette remarquable réalisation. Il nous considère comme ses invités, nous n'aurons donc pas de droits d'entrée à régler. La visite durera entre une heure et une heure et demie, selon le temps dont disposera le conférencier. Le groupe comprendra 80 personnes.

Le mercredi 31 mai

Le vendredi 16 juin

Le lundi 19 juin à 14 heures 30 :

**LES COLLECTIONS DU MUSÉE
DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES**

La visite, d'une heure et demie environ, sera guidée par une conférencière des Monuments historiques. Elle permettra d'admirer une collection de céramiques du monde entier, des poteries vernissées du Moyen Âge aux porcelaines européennes des XVII^e et XVIII^e siècles. La production de Sèvres y est largement représentée. Chaque groupe comprendra 30 personnes.

VISITE DE L'OPÉRA-GARNIER

La visite de l'Opéra-Garnier sous la conduite d'Elisabeth Mazoires, responsable de ce service, est une joie rare. Nos membres l'ont bien compris puisque quatre groupes ont été à peine suffisants pour satisfaire toutes les demandes. Sitôt le hall d'entrée franchi, même ceux qui n'apprécient guère la silhouette massive - voire un peu lourde - de l'édifice sont séduits par la

magie du lieu. La visite commence naturellement par un commentaire historique. L'opéra, commandé par Napoléon III au jeune architecte Charles Garnier pour satisfaire aux fastes



Foto: MÉMOIRE VILLE DE

de la vie parisienne, sera finalement inauguré sous la troisième République. L'empereur, décédé, ne pourra jamais apprécier la réalisation de son projet.

Après ce rappel historique, nous abordons des lieux bien connus des amateurs d'art lyrique : le grand escalier et les foyers. Mais lequel d'entre nous a jamais pris le temps d'admirer la diversité de couleur des marbres, l'élegance tout italienne de la loggia ou la poésie du foyer par un brumeux après midi d'automne ?

La véritable découverte commence ensuite. Grâce à l'obligéance tenace d'Elisabeth Mazoires, nous avons pu visiter pratiquement tout le bâtiment, du cinquième sous-sol aux combles, ancien domaine des «petits rats». Mais aucune de ces visites ne se ressemble. En fonction des activités du théâtre ou des travaux de restauration récemment entrepris, l'accent devra être mis sur l'une ou l'autre partie du bâtiment.

Première étape obligée: le sous-sol. Il constitue un des endroits les plus intéressants pour celui qui cherche à retrouver l'histoire du théâtre. Tout d'abord, n'en déplaise aux lecteurs de Gaston Leroux, aucun fantôme n'y réside. Autre grande déception, il n'y a ni lac, ni cours d'eau, mais simplement un puits grillagé qui révèle une nappe phréatique comme il y en a beaucoup dans le sous-sol parisien. Mais ces absences sont vite compensées par la vue de l'impressionnante machinerie calculée par Garnier, restée

absolument intacte. On ne peut qu'être frappé par le nombre et la taille des énormes caisses destinés à hisser les décors, qui nécessitaient la présence de deux hommes pour être manœuvrés.



Foto: MÉTHODE VALJÉE

Pour les plus chanceux qui sont venus avant les travaux et en dehors des périodes de représentation, la visite s'est poursuivie par autre lieu unique: la scène. Non seulement nous avons pu la contempler de près, à partir de la salle, mais nous l'avons traversée, non sans quelque émotion pour beaucoup d'entre nous. Autre découverte: au même niveau, le célèbre «foyer de la danse», nichement décoré, conçu pour accueillir les danseuses avant de venir sur scène... mais surtout aux entr'actes et à l'issue du spectacle, lorsqu'elles pouvaient retrouver leurs «protecteurs».

Dans les étages, c'est un monde ignoré qui nous était révélé: celui des artisans qui collaborent au spectacle. L'atelier des couturières nous réservait une surprise de choix : l'ensemble des costumes destinés au ballet *Le lac de cygnes* attendait, prêt à partir pour l'Opéra-Bastille où

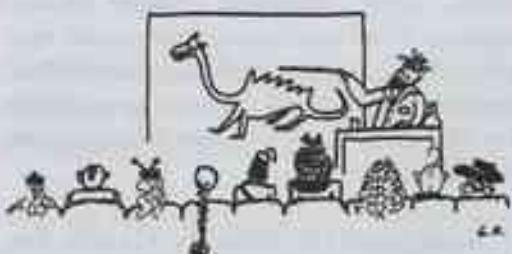
devait prochainement avoir lieu le spectacle. Qui n'a vu l'ensemble des tutus suspendus aux cintres, formant une voûte neigeuse, les costumes de scène aux couleurs chatoyantes rangés autour de la pièce, tous soigneusement étiquetés au nom de leur destinataire, ne peut avoir une idée de ce que représente la préparation d'un ballet.

Enfin, la visite se terminait par la salle. Vue du tout dernier étage des loges, il est possible d'admirer son ordonnancement, le contraste

des ors du décor et de la pourpre des fauteuils. C'est de cet endroit que l'on peut le mieux apprécier la masse imposante du lustre en bronze doré et le plafond moderne, peint par Chagall.

Depuis le mois d'octobre l'opéra est entre les mains des ouvriers qui assurent sa restauration. De ce fait, les membres du dernier groupe n'ont pu avoir une visite aussi complète qu'ils pouvaient le souhaiter. Dans un an environ, il sera de nouveau ouvert au public et nous envisageons de faire une nouvelle visite pour tous ceux qui n'ont pu le découvrir, ou qui veulent le revoir désormais rajeuni.

Des visites, sous la direction de Mademoiselle Mazoires, de la grande exposition des costumes et des maquettes des décors organisée d'avril à octobre, sont prévues pour les mois de juin et de septembre.



Hélène Charnassé

LES CONFERENCES

En raison des colloques qui se tiennent dans l'auditorium, nous n'avons pu maintenir nos réservations aux dates prévues. Il a donc fallu modifier le programme des conférences. Nous nous en excusons auprès de vous.

Jeudi 23 mars :

Monsieur Bernard Brun
Chargé de Recherche au CNRS, ITEM
Editeur des manuscrits de Marcel Proust

«La recherche du temps perdu»
Comment Marcel Proust a-t'il conçu son oeuvre?

Depuis longtemps, la critique littéraire s'est intéressée à la vie de l'écrivain. Le contenu de son oeuvre vient en seconde position, selon les possibilités de commentaires qu'offrent les courants esthétiques qui se sont succédé dans l'histoire littéraire.

Une troisième approche est de regarder les manuscrits, les papiers de l'écrivain. Cette possibilité a souvent été offerte, mais rarement

exploitée systématiquement jusqu'à ces dernières années.

L'étude des manuscrits de rédaction renseigne sur la vie de l'auteur, mais surtout sur sa façon de travailler, de se fabriquer un style, d'écrire un roman, par exemple.

Cette méthode, que le CNRS développe depuis vingt ans, est complexe: il faut comparer les témoignages biographiques, la correspondance, les dossiers de travail, brouillons et manuscrits pour avoir une vision globale et précise de l'œuvre littéraire, pour la voir vivre devant nos yeux.

Jeudi 6 avril :

Docteur Pierre Corvol
Professeur au Collège de France,
Directeur de l'Unité de Recherche n°36 de
l'Institut National de la Santé et de la Recherche
Médicale:
Pathologie vasculaire et endocrinologie rénale.

La prévention des maladies cardio-vasculaires : les nouvelles données.

En raison du changement de date, la présentation de la conférence figure dans le précédent Bulletin.

En mai :

Nous pensons pouvoir présenter:

Monsieur Maurice Godelier
Directeur d'Etude à l'Ecole de Hautes Etudes
en Sciences Sociales
Ancien Directeur Scientifique au CNRS.

*Modes de vie et de pensée traditionnels
en Papouasie et en Nouvelle-Guinée*

Jeudi 8 juin :

Monsieur Jean Perrot

Directeur de recherche honoraire au CNRS

Des premiers villages aux villes en terre d'Israël.

Synthèse des recherches archéologiques récentes.

Les premiers villages sont apparus au Proche Orient il y a 12 000 ans. Le plus ancien connu se trouve, en Israël, dans la haute vallée du Jourdain, au bord du lac Houleh, où il a été fondé par un petit groupe d'hommes vivant de la pêche, de la chasse et de la cueillette; son existence n'est pas liée à l'émergence d'une économie de production de la subsistance, à la domestication des plantes et des animaux. Un niveau de production efficace ne sera pas atteint dans la région avant le 6e millénaire avant J.-C. Dès le 7e millénaire cependant, et sans quitter une économie de prédation, la vallée du Jourdain a connu (à Jéricho notamment) une civilisation surprenante par ses réalisations artistiques (crânes à face surmodelée, masques en pierre, statues en plâtre peint, etc.).

Vers le milieu du 6e millénaire, des pasteurs, venus de la steppe syrienne par le plateau jordanien, introduiront à l'ouest du Jourdain, avec le mouton domestique, un nouveau type d'économie, agro-pastorale, et un mode de vie semi-sédentaire.

Une nouvelle stratégie d'acquisition va permettre d'atteindre, même en zone semi-désertique, un très haut niveau de production de la subsistance. Il s'ensuivra au 4e millénaire, et notamment dans le sud d'Israël, un extraordinaire développement technologique et artistique (villages souterrains, métallurgie du cuivre, travail des roches dures, de l'ivoire, etc) qu'accompagneront des pratiques funéraires complexes (grottes sépulcrales artificielles à ossuaires).

La détérioration climatique qui s'amorce vers la fin du 4e millénaire pour conduire aux conditions actuelles, suscitera un mouvement de sédentarisation sur le pourtour de la montagne centrale et la fondation de nouvelles agglomérations qui seront à l'origine des premières cités cananéennes.

PP

VI
DU
DE

Ma
ju
ao
1
jan
fev
mar
avr
mai
juin
juil
août
sept
oct
nov
dec

LA VIE DES RÉGIONS

PROVENCE-CÔTE-D'AZUR



VISITE DES INSTALLATIONS DU PORT AUTONOME DE MARSEILLE ET DE FOS (I)

21 personnes participaient à cette sortie.

Le Commandant Vilette (retraité de la Marine marchande) nous accompagna toute la journée, à Marseille et à Fos. Un autocar de la société Sabardu nous a transportés durant tout ce périple.

Le programme prévu a été en gros respecté, mais le film vidéo n'a pu être visionné à Fos, faute de temps. En revanche, nous avions demandé à M. Goyet, responsable des relations extérieures du Port autonome de Marseille, une petite conférence qui a eu lieu à Marseille de 11 h.15 à 12 h. M. Goyet a insisté sur la modernisation du matériel et des aménagements portuaires et sur la nécessaire réduction du personnel

(2000 personnes en 1983, 1580 en 1994). Le plan social tend à diminuer le plus possible le nombre des postes de manutentionnaires non spécialisés pour favoriser l'embauche de per-

sonnels formés à des techniques très précises (plusieurs dizaines de postes sont devenus inutiles).

On estime actuellement que 40% du budget provient des trafics pétrolier et minier.

A notre question concernant les vols et détournements de marchandises, M. Goyet répond qu'un effort considérable a été accompli pour isoler et protéger les marchandises (déposées parfois par exemple sur des môle entourés d'eau), pour raccourcir à deux ou trois jours les temps de stockage et assurer la sécurité des conteneurs. Ceux-ci sont verrouillés et plombés et leur intégrité contrôlée au moment de la livraison.



A une remarque concernant le vide spectaculaire et le peu d'activité des grands espaces du Port autonome, M. Goyet répond que la conjoncture a été mauvaise ces deux dernières années mais que la reprise démarra avec le règlement du conflit qui agite un groupe de 250 dockers refusant les accords sur un nouveau statut.

A 12 h. 45, nous arrivons à Lavéra, au restaurant «Les gens de mer»; nous y faisons un excellent repas de poisson, comme il avait été prévu dans notre programme. Cet hôtel-restaurant voisine avec un fort Vauban, qui doit être aménagé en musée.

Nous partons à 15 h. de Lavéra visiter un impressionnant terminal pétrolier où un gigan-



tesque transporteur de 350 000 tonnes de brut est en train de vider ses flancs. Nous apercevons le port minéralier et l'usine métallurgique de la SOLAC (bâtiment de 1 km. de long). A la base-vie, nous examinons la maquette de la zone industriale-portuaire de Fos présentée avec un commentaire de 15 minutes et animée de circuits lumineux particulièrement éloquents! Là, nous découvrons vraiment l'importance du complexe de Fos en liaison avec l'Europe et le reste du monde industriel et pétrolier.

Le retour s'effectue, comme prévu, à 17 h. 30 à Marseille-La Joliette.



Commentaire :

Cette visite nous a fait prendre conscience d'une façon concrète de l'importance stratégique, économique et technologique du Port autonome de Marseille et du complexe industriel de Fos. Mais nous n'avons pas appris grand chose sur les problèmes de fond qui paralySENT actuellement le port de Marseille et menacent lourdement son avenir. Pour mieux comprendre ces problèmes, voir l'article que « le Nouvel Observateur » leur a consacré dans son numéro du 29 septembre, intitulé : « Marseille, le port de la colère »..

Marceau Gast

LE COIN DES GOLFEURS

Vous jouez au golf avec ou sans handicap, vous envisagez une rencontre amicale sur une ou deux journées dans le Midi, en avril ou en mai. Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous, sans

engagement ferme. En fonction de l'intérêt suscité par ce projet, nous vous proposerons un programme détaillé.

Pré-inscriptions reçues au secrétariat



L'Association, ou auprès de Maurice CONNAT
97 avenue de Reganeu, 83150 BANDOL
Tél. : 94.29.49.47.

PROGRAMME DU SECOND SEMESTRE :

Mardi 11 avril :

Visite d'une cave de BANDOL, « Le domaine de Ray-Jane » au Plan du Castelnau, avec une des plus belles collections d'outils de tonneliers et de vignerons.

Dégustation de vins.

Repas dans un restaurant de Bandol.

Participation aux frais : 200 à 250 F., en fonction du nombre des participants.

Dernière semaine d'août :

Visite de la grotte préhistorique de Tautavel (voir programme de la région Méditerranée).

Courant octobre :

Visite de la réserve naturelle zoologique de la CAMARGUE, organisée par un Directeur de recherche du Centre d'Ecologie Fonctionnelle Evolutive.

RÉT
ONS
RIAT

La réserve proprement dite, interdite aux usages touristiques habituelles, sera exceptionnellement ouverte à notre Association. Cette visite a été choisie sciemment car elle est la plus propice à une visite complète et agréable.

Selon le nombre des participants, le repas sera servi à la cantine ou dans un restaurant voisin.

être informé des détails précis concernant les rendez-vous, horaires, frais, s'adresser à M. Maurice Connat, dès maintenant.

N
XOL

REGION MIDI-PYRENEES

GALETTE DES ROIS

La quinzaine de membres de notre Association sont réunis autour d'une galette des rois, le 26 janvier 1995.

Les voeux de bienvenue de notre Délégué régional, Pierre VENNEREAU, qui nous a fait plaisir d'assister à cette manifestation, accompagné de quelques collaborateurs, nous avons dit notre verre à l'année nouvelle et à l'avenir de notre «maison».



OBJET DE VISITE À TAUTAVEL

Une visite de la célèbre grotte préhistorique de Tautavel, du Centre européen de la Préhistoire et du Musée de Tautavel est organisée conjointement par M. René Rouzeau, correspondant de l'Association pour la région

Midi-Pyrénées, M. Maurice Connat, correspondant pour la P.A.C.A. et M. Elie Boujesteix, correspondant pour la région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes. Cette excursion d'étalerait sur deux jours, le second étant consacré à la découverte de l'art roman dans la région (Prades, Saint-Michel de Cuxa, Ille-sur-Tet...).

Le voyage aurait probablement lieu dans la dernière semaine d'août.

Le montant des frais s'élèverait approximativement à 500-600 F.

Toutes ces indications ont été adressées à chacun des membres de l'Association des trois régions concernées. Nous souhaitons aux organisateurs que leurs efforts pour la mise sur pied de cette manifestation soient couronnés de succès !

REGION AQUITAIN, LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES

PROGRAMME 1995

1) A Bordeaux ou à proximité, courant juin, conférence (tous publics), suivie d'un déjeuner et d'une visite de laboratoire ou d'établissement.

2) Participation dans la deuxième quinzaine d'août aux deux journées qu'organisent, à Tautavel, nos collègues de la région Midi-Pyrénées. Pour une meilleure organisation, un questionnaire a été adressé à tous les adhérents des trois régions; ceux de notre région sont priés de le retourner, dûment rempli, avant le 4 mars, à la Délégation régionale de Bordeaux.

L'ASTROLABE DE LA ROCHELLE

Nous avons déjà évoqué dans le bulletin n°8

cette action d'animation scientifique dans laquelle s'investissent certains membres de notre Association, notamment Robert Chemin et Jacques Vialle. Géré par la Mission d'Animation Culturelle et de Vie Sociale de Mireuil, à La Rochelle, l'Astrolabe comprend en particulier un secteur «Arts, Sciences et Techniques» plus spécialement orienté vers la diffusion de la culture scientifique et technique. Elle organise des expositions pour tous publics

et publie un bulletin d'information trimestriel. Son objectif est de travailler en partenariat avec diverses associations ou laboratoires de recherche ainsi qu'avec l'Université. Son ambition n'est pas de susciter des vocations mais plutôt de servir d'intermédiaire entre la recherche et le public.

* * *

LE

Ce
aut
les
che
rib
sob

L'2
199
m
fr
ca
Es
tu
de
d'a
m
so
le
re
pa
de
re
n

L'INFORMATION



LES LOISIRS



C'est à l'A.S.C.L. («Association Sport, culture, loisirs des personnels de la Recherche») que nous consacrons la rubrique «Loisirs» du n°8 de notre bulletin.

L'A.S.C.L. a été créée en 1983, au temps du premier ministère de la Recherche : deux salles de sport et une piscine, héritées de l'ancienne Ecole Polytechnique, constituaient une excellente base de départ pour l'organisation d'activités sportives destinées au personnel du ministère. Sous l'impulsion de Françoise Leenhardt, actuelle présidente de l'A.S.C.L., et chargée dès mars 1983 de la mise en place des loisirs, l'Association s'est développée (plus de 500 adhérents à l'heure actuelle) et les champs d'activité se sont

considérablement accrus. À côté des activités sportives et de mieux être (piscine, yoga, tai-chi, randonnées pédestres etc.), se sont développées des activités artistiques (dessin-peinture, musique et chant, jardinage, couture...), culturelles (conférences, films, visites d'entreprises ou de laboratoires, de musées...) et bien d'autres choses encore dont le «Petit Journal» donne chaque mois un relevé précis, complété en certains domaines, par des annonces particulières (la randonnée par exemple). Ajoutons que l'A.S.C.L. s'efforce de fournir à des tarifs réduits places de concert ou de théâtre; si celles-ci sont proposées en priorité au personnel du ministère, il n'est pas exclu de pouvoir s'en procurer, en particulier pour les concerts (Orchestre de Paris, Ensemble orchestral de Radio France ou de Paris).

Comment prendre part à toutes ces activités ?

-en acquittant un droit d'inscription de 80 F. Ce droit per-

met la délivrance de la carte A.S.C.L. Certaines activités (randonnées, chant, jardinage) sont accessibles avec la seule carte A.S.C.L., qui donne également droit à certains billets à tarif réduit .

-en versant, pour les activités impliquant la présence d'un professeur ou d'un moniteur (gymnastique aquatique, dessin, musique, par exemple), une cotisation dont le montant varie selon le type d'activité. La documentation concernant l'A.S.C.L. et les activités proposées est consultable au secrétariat de notre Association. Elle est aussi adressée à tous les titulaires de la carte A.S.C.L.

Une grande partie des activités de l'A.S.C.L. ne recourent pas les nôtres et présentent de grands avantages en ce qui concerne l'emplacement, très central (rue Descartes), les horaires (heures du déjeuner ou après 18 h.), les locaux, assez vastes, le nombre souvent restreint de participants (l'atelier de peinture, nouvel-

lement installé, ne comporte encore que six à sept inscrits). En revanche, l'organisatrice manque cruellement d'aide ! Si l'un de nos retraités se sentait l'envie d'organiser pour les deux associations conjointes des visites hors-Paris, ou des petits voyages, son offre serait bien accueillie !

*
**

CHERCHEURS TOUJOURS

L'Association «Chercheurs Toujours» regroupe les chercheurs et ingénieurs de recherche retraités ou proches de la retraite.

Elle se propose d'éviter de laisser perdre le savoir et le savoir-faire accumulés et développés au cours de toute une vie professionnelle et de valoriser cette réserve de compétences qui peut encore servir efficacement la société. Elle vise du même coup à conserver au chercheur lui-même le sentiment bénéfique de son utilité au double service de la science et de la société.

Parmi les réalisations et les projets de «Chercheurs Toujours», citons :

- des conférences-débats dans les locaux du Collège de France ;
- des actions menées auprès des pouvoirs publics (en particulier en faveur de l'émigration) ;
- des missions de coopération en pays francophones (ateliers et missions d'enseignement) ;

, une action contre les publicités scientifiquement mensongères

- des missions d'expertise collective ;
- la présentation de la Recherche et de ses divers aspects aux jeunes collégiens et lycéens.

L'Association «Chercheurs Toujours» souhaite constituer un centre de ralliement et de contact pour tous ceux que cette initiative attire et stimule.

Adressez vous à:
«Chercheurs Toujours», ICIG,
Hôpital Paul Brousse, 94800
VILLEJUIF (Docteur Joseph
HUPPERT, Président, tél. :
47.26.14.50 ou 45.59.38.32)

*
**

CARNET

Nous avons appris avec peine la mort de plusieurs membres de notre association : Madeleine CHASTAGNIER, Jacques ERNEST, Dietrich FAULMANN, Georges KERN, Jean-Marie LEROUX, Eugène LUSS, Pierre MERGAULT, Jean PISSAVIN. Toutes nos condoléances aux familles de nos collègues.

*
**

DISTINCTIONS et PROMOTIONS



Légion d'honneur

Décret du 3 décembre 1994 :

Au grade d'officier :
M. Georges Roux

Au grade de chevalier :
M. Philippe Didier

Décret du 31 décembre 1994 :

Au grade d'officier :
M. Henri de Lumley
M. Pierre Papon

Au grade de chevalier :
M. Jean-Christophe Yoccoz

Toutes nos félicitations aux nouveaux promus ou nommés.

*
**

NOUVEAUX ADHÉRENTS

LISTE ALPHABETIQUE

	NOM	PRENOM	CODE POSTAL	VILLE - PAYS
MME	ASTOIN	MONIQUE	75015	PARIS
M.	BELMOUDEN	AHMED	75018	PARIS
M.	BENTIVEGNA	FLORIAN	91400	ORSAY
MME	BERGER	DENISE	75014	PARIS
MME	BOUCHEIX	CHRISTINE	92100	BOULOGNE
M.	BOUCHEZ	DANIEL	91240	SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
M.	BOUQUET	MAURICE	87290	CHATEAUPONSAC
MME	BURCKARD	JACQUELINE	67400	ILLKIRCH
MME	CANCELLI	JOSETTE	75015	PARIS
M.	CARREZ-MARATRAY	JEAN-YVES	75015	PARIS
M.	CASANOVA	JEAN-CHRISTOPHE	83200	TOULON
M.	CHARCOSSET	HENRI	69100	VILLEURBANNE
MIE	CHEBBI	FATMA	75016	PARIS
MME	CONNES	JANINE	91400	ORSAY
M.	COTEN	MAURICE	29000	QUIMPER
MME	COUZINET	MARIE DOMINIQUE	75006	PARIS
M.	D'UTRUY	BERNARD	38410	URIAGE
M.	DAVEUX	MAURICE	66500	PRADES
M.	DEPAQUIT	SERGE	75015	PARIS
MME	FLAMARION	EDITH	91250	MORSANG SUR SEINE
M.	FRIED	HERBERT		USA
MME	FUZEAU-BRAESCH	SUZEL	91400	ORSAY
M.	GALARZA	JOAQUIN	94130	NOGENT-SUR-MARNE
MME	GODNY	GISELE	94210	LA VARENNE SAINT-HILAIRE
M.	JOUSSET	MAURICE	91940	LES ULIS
M.	KOURILSKY	FRANCOIS	75007	PARIS
M.	L'HERMITE	GUILLAUME	78220	VIROFLAY
M.	LAMBERT	GERARD	75014	PARIS
MME	LAROCHE	SIMONE	75064	PARIS
M.	LAURENS	THIERRY	57157	MARLY
MME	LEPEUVRE	ANNETTE	94300	VINCENNES
M.	LEGAY	FRANCOIS	78470	SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE
M.	LOTY	LAURENT	75005	PARIS
MME	LUCAS	YVETTE	31000	TOULOUSE
M.	LUSS MONSIEUR	EUGENE	67120	MOLSHEIM
MIE	LUTSEN	LAURENCE	59210	COUDIEKERQUE BRANCHE
M.	MASSAT	CLAUDE	31120	LA CROIX FALGALDE
M.	MATHIEU	ANDRE	91700	VILLIERS
M.	MATSUSHITA	TAKAHISA	54000	NANCY
MIE	MICHEL	MAURICETTE	75014	PARIS
M.	MONIER	ROGER	92340	BOURG-LA-REINE
MME	MUNOZ	MARIE-THERÈSE	33000	BORDEAUX
M.	NAVRAIL	OLDRICH		REPUBLIQUE TCHÉQUE
M.	NEYVOZ	MICHEL	92190	MEUDON
MME	PAVLOVIC-HOURNAC	MIRA	75004	PARIS
M.	PEYROUX	RENE	91620	LA VILLE DU BOIS
M.	PRADAL	FERDINAND	31530	RAMONVILLE-STAGNE
M.	ROBERT	LADISLAS	94440	SANTENY
MME	ROUMBOUER EBERHARDT	JACQUELINE	75013	PARIS
M.	RUBINSTEIN	MICHEL	92230	BAIGNEUX
MME	SCHAUB	MARIANNE	75007	PARIS

MME STAUDACHER-VALLIAMEE	GILLETTE	75011	PARIS
MME STZELICKA	HELENA	92120	MONTROUGE
M. TANTOLIN	CHRISTIAN	73460	FRONTENEX
M. TIGLI	JEAN-YVES	06800	CAGNES SUR MER
MME VARENNE	ANNE	75011	PARIS
MME VENNICK-DALMAI	GISELE	9880	AALTER - BELGIQUE
M. VESCOVI	PIERRE	75013	PARIS
M. VIALETTI	YVES	63110	BEAUMONT
M. VIALLE	JACQUES	17900	LA ROCHELLE
M. VOZEL	BENOIT	59800	LILLE
M. WEILL	GUILLAUME	45000	ORLEANS
MME WINTENBERGER	MICHELINE	75015	PARIS
M. ZALMA	ROGER	94170	LE PERREUX

LISTE GEOGRAPHIQUE

NOM	PRENOM	CODE POSTAL	VILLE - PAYS
ETRANGER			
ME. VENNIK-DALMAI E. NAVRATIL E. FRIED	GISELLE OLDRICH HERBERT	9880	AALTER - BELGIQUE REPUBLIQUE TCHEQUE USA
ALPES-MARITIMES			
L. TIGLI	JEAN-YVES	06600	CAGNES SUR MER
CHARENTE-MARTINNE			
E. VIALLE	JACQUES	17000	LA ROCHELLE
FINISTERE			
E. COTEN	MAURICE	29000	QUIMPER
HAUTE-GARONNE			
ME. LUCAS E. MASSAT E. PRADAL	YVETTE CLAUDE FERDINAND	31000 31120 31520	TOULOUSE LA CROIX FALCALDE RAMONVILLE-STAGNE
GIRONDE			
ME. MUNOZ	MARIE-THERESE	33000	BORDEAUX
ISERE			
L. D UTRUY	BERNARD	38410	URIAGE
LOIRET			
E. WEILL	GUILLAUME	45000	ORLEANS
MEURTHE-ET-MOSELLE			
E. MATSUSHITA	TAKAHISA	54000	NANCY
MOSELLE			
E. LAURENS	THIERRY	57157	MARLY

NORD

MLE LUTSEN M VOZEL	LAURENCE BENOIT	59210 59800	COUDEKERQUE BRANCHE LILLE
-----------------------	--------------------	----------------	------------------------------

PUY-DE-DOME

M. VIALETTE	YVES	63110	BEAUMONT
-------------	------	-------	----------

PYRENEES-ORIENTALES

M. DAVEUX	MAURICE	66500	PRADES
-----------	---------	-------	--------

BAS-RHIN

MME BURCKARD	JACQUELINE	67400	IELKIRCH
--------------	------------	-------	----------

RHONE

M. CHARCOSSET	HENRI	69100	VILLEURBANNE
---------------	-------	-------	--------------

SAVOIE

M. TANTOLIN	CHRISTIAN	73460	FRONTENEX
-------------	-----------	-------	-----------

PARIS

MME LAROCHE	SIMONE	75004	PARIS
MME PAVLOVIC-HOURNAC	MIRA	75004	PARIS
M. LOTY	LAURENT	75005	PARIS
MME COUZINET	MARIE DOMINIQUE	75006	PARIS
M. KOURILSKY	FRANCOIS	75007	PARIS
MME SCHABIS	MARIANNE	75007	PARIS
MME STAUDACHER-VALLIAMEE	GILLETTE	75011	PARIS
MME VARENNE	ANNE	75011	PARIS
MME ROUMEGUERE-EBERHARDT	JACQUELINE	75013	PARIS
M. VESCOVI	PIERRE	75013	PARIS
M. LAMBERT	GERARD	75014	PARIS
MME BERGER	DENISE	75014	PARIS
MLE MICHEL	MAURICETTE	75014	PARIS
MME CANCILL	JOSETTE	75015	PARIS
MME ASTOIN	MONIQUE	75015	PARIS
M. CARREZ-MARATRAY	JEAN-YVES	75015	PARIS
M. DEPAQUIT	SERGE	75015	PARIS
MME WINTENBERGER	MICHELINE	75015	PARIS
MLE CHEBBI	FATMA	75016	PARIS
M. BELMOUDEN	AHMED	75018	PARIS

YVELINES

M. L'HERMITE M. LEGAY	GUILLAUME FRANCOIS	78220 78470	VIROFLAY SAINT REMY LES CHEVREUSE
--------------------------	-----------------------	----------------	--------------------------------------

VAR

M. CASANOVA	JEAN-CHRISTOPHE	83200	TOULON
-------------	-----------------	-------	--------

HAUTE-VIENNE

BOUQUET	MAURICE	87290	CHATEAUPONSAC
---------	---------	-------	---------------

ESSONNE

BOUCHEZ	DANIEL	91240	SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
FLAMARION	EDITH	91250	MORSANG SUR SEINE
FUZEAU-BRAESCH	SUZEL	91400	ORSAY
CONNES	JANINE	91400	ORSAY
BENTIVEGNA	FLORIAN	91400	ORSAY
PEYROUX	RENE	91620	LA VILLE DU BOIS
MATHIEU	ANDRE	91700	VILLIERS
JOUSSET	MAURICE	91940	LES ULIS

HAUTS-DE-SEINE

BOUCHEIX	CHRISTINE	92100	BOULOGNE
STZELECKA	HELENA	92120	MONTROUGE
NEYVOZ	MICHEL	92190	MELDON
RUBINSTEIN	MICHEL	92220	BAGNEUX
MONIER	ROGER	92340	BOURG-LA-REINE

VAL-DE-MARNE

GODNY	GISELE	94210	LA VARENNE-SAINT-HILAIRE
LEBEUVRE	ANNETTE	94300	VINCENNES
ROBERT	LADISLAS	94440	SANTENY
ZALMA	ROGER	94170	LE PERREUX
GALARZA	JOAQUIN	94130	NOGENT-SUR-MARNE

